

ÉLECTIONS DANS LES TRÈS  
PETITES ENTREPRISES  
ET ASSOCIATIONS DANS  
LE SPECTACLE VIVANT :  
DÉFENDONS LES  
DROITS DE TOUTE-S  
SES SALARIÉ-E-S



# POUR VALORISER LE SPECTACLE VIVANT, IL EST IMPORTANT DE DÉFENDRE LES DROITS DE SES SALARIÉ-ES PEU IMPORTE LEUR STATUT OU LEUR MÉTIER

L'Union syndicale Solidaires par son syndicat de la Culture, défend les droits et intérêts des travailleurs-euses du secteur du spectacle vivant que celui-ci soit subventionné ou non. La diversité des statuts et des métiers de notre secteur implique d'être présent sur le terrain au côté des salarié-es comme le font nos équipes syndicales dans les lieux culturels ou dans des collectifs militants. C'est ainsi en agissant dans la rue et dans les structures culturelles mais aussi au sein de la branche des entreprises artistiques et culturelles que nous arriverons à gagner de nouveaux droits et à faire reconnaître l'importance de la Culture dans notre société.

Notre organisation tente depuis plusieurs années de faire entendre la voix des travailleurs-euses des petites structures culturelles, celles qui tentent de survivre dans la course aux subventions. Les salarié-es de ces structures font face à la complexité des montages financiers (multiplication des partenaires, cahier des charges contraignant, diminution drastique des coproductions) avec des temporalités inconciliables. Très souvent, cela s'accompagne du non-respect du droit du travail (bas salaires, heures supplémentaires non comptabilisées, travail gratuit, tentation d'imposer du micro-entreprenariat, ...) où la moindre

critique quant à la gestion de la structure peut être interprétée comme un refus d'adhérer au projet artistique du lieu.

A côté de cela, notre régime d'intermittence est dans le collimateur du gouvernement qui ne cesse de réformer l'assurance chômage et de vouloir faire des économies sur le dos des travailleurs-euses. De même, les coupes budgétaires annoncées et à venir sur la création vont impacter notre secteur. Nous refusons la politique culturelle d'austérité qui est en train de se mettre en place et menace aussi bien nos emplois que nos conditions de travail.

## ENSEMBLE NOUS NOUS BATTRONS !

### **Contre la précarité, il nous faut de meilleures conditions d'emploi :**

- Pour l'augmentation immédiate des bas salaires : salaire minimal de 2000 € net mensuel et 400 € d'augmentation immédiate ;
- Pour une assurance chômage étendue en termes de conditions d'ouverture de droits (maintien des droits pour les arrêts maladie de – de 3 mois, facilitation du droit d'option vers les annexes) et son élargissement aux artistes/auteur-rices ;
- Pour lutter contre le recours aux microentreprises, obligation du recours à l'intermittence et embauche en CDI.

### **Pour une culture émancipatrice, il nous faut plus de garanties :**

- Pour une autre politique culturelle qui réponde prioritairement aux besoins des travailleurs-euses artistes, technicien-nes et personnel administratif ;
- Pour une augmentation conséquente des budgets alloués (compagnies, lieux non institutionnels).

### **Pour une meilleure représentation des salarié-es, il nous faut plus de libertés et de droits :**

- Pour une égalité femmes-hommes réelle en termes de salaires et d'accès aux postes à responsabilité ;
- Pour un accès garanti aux congés maternité/paternité, arrêt maladie, à la formation continue, à la protection complémentaire, à la médecine du travail, etc. ;
- Des instances représentatives du personnel spécifiques dans les structures de – de 11 salarié-es ;
- Une présence effective des salarié-es ou de leurs représentant-es dans les CA avec un droit de veto suspensif.
- Une obligation pour les directions de lieux et de compagnies de se former en droit du travail.

**DU 25 NOVEMBRE  
AU 9 DÉCEMBRE 2024,  
VOTEZ ET FAITES VOTER  
SOLIDAIRES**

**SUD Culture Solidaires**

61 rue de Richelieu

75002 Paris

01 40 15 82 68

contact@sud-culture.org